

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

OBJET : Election du Maire

L'an deux mille vingt et le 23 mai à 10h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur BEDEL Philippe, Maire.

Présents : Mme MARTY Laetitia, Mr. BIAU Jean-Luc, Mr. GALY-BRUSQUET Pierre, Mr. LE LURON Renaud, Mr. MANFRIN Jean-Marc, Mr. PAREDES Baptiste, Mr. ROSELLO José.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr BEDEL Philippe, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer, Mme MARTY Laetitia, Mr BIAU Jean-Luc, Mr. GALY-BRUSQUET Pierre, Mr. LE LURON Renaud, Mr. MANFRIN Jean-Marc, Mr. PAREDES Baptiste, Mr. ROSELLO José dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Mr. LE LURON Renaud, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mr. BIAU Jean-Luc.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrage exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- Mr. MANFRIN Jean-Marc : 7 voix

Mr. MANFRIN Jean-Marc ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
Exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 08/06/2020

Le Maire, Jean-Marc MANFRIN

